

Document établi par la commune lors de l'achat d'une concession par un particulier ; on y trouve le (ou les) nom(s) des propriétaires, les noms des personnes enterrées dans la concession

Conservation :

- dans les communes ; ce n'est pas le cas dans toutes les communes ;
- au Centre des Impôts où toute concession est enregistrée, mais il semble que cette administration élimine ces documents très rapidement ;
- à la Trésorerie dont dépend la commune, car il y a recette, une concession étant payante ; ce service peut ainsi avoir un double d'une concession ;
- aux Archives départementales, dans la sous-série 2 O (dossiers d'administration communale) pour les concessions antérieures à 1940, mais pas pour l'ensemble des communes.

Communicabilité :

- après 50 ans, sauf au titulaire de la concession ou à ses ayants-droit.

Contact aux AD81 :

Catherine BARTHE



COMMUNE d' Aguts

CONCESSION A PERPÉTUITÉ
(Sépulture dans le Cimetière communal)

Nous, Maire de la commune d' Aguts
Vu le décret du 23 prairial an XII (12 juin 1804) dans les dispositions relatives aux concessions de terrain pour fondation de sépultures dans les cimetières ;
Vu l'ordonnance royale du 6 décembre 1843, relative aux cimetières communaux ;
M. le Préfet du département en date du 11
... donné par délibération en da
... ions du terra

ART 2

Ladite concession est faite moyennant la somme de trois cent soixante francs
dont celle de deux Cent quarante francs
sera versée immédiatement dans la caisse du Receveur de cette commune et
celle de Cent vingt francs sera également
versée dans la caisse du Bureau de Bienfaisance

ART. 3

Les droits de timbre et d'enregistrement du présent arrêté demeurent à
la charge du concessionnaire.

ART. 4

Ampliations du présent arrêté seront adressées :
Audit concessionnaire;
Au Receveur municipal;
~~Et au~~

Fait en Mairie, le 17 Janvier 1927

Le Concessionnaire

Le Maire,

[Signature]



[Signature]

Enregistré à Muy-Bonheur
le vingt jours du mois de Janvier 1927, folio 19, case 426
Le Receveur de l'Enregistrement, Francis J. G. G. G.
Figure : Chiffre